

MÉDICAMENTS

LES STOCKS VONT ÊTRE RECONSTITUÉS INCESSAMMENT

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, vient de donner des «instructions fermes», pour que soit assurée une bonne exécution des programmes d'importation des molécules. Ainsi, la situation des ruptures récurrentes de médicaments au niveau des officines connaît une issue positive.

C'est en tout cas ce qu'a assuré la directrice de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques au niveau du département de la santé, qui s'est exprimée sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. En effet, M^{me} Ouafa Benayed Cherif a tenu à mettre en exergue le fait que le ministère de la Santé a instruit les intervenants dans cette filière pour qu'ils puissent prendre dans l'urgence, les dispositions propres à mettre fin à ce problème et empêcher sa réédition.

La responsable a imputé cette situation, essentiellement, au retard de signature des programmes d'importation des molécules entrant dans la composition des traitements fabriqués localement. Elle explique, d'ailleurs, qu'en dépit de ce retard, le ministère de la Santé a pris les mesures nécessaires afin de libérer les programmes d'importation en question, soulignant que «la disponibilité des médicaments est prise en charge très sérieusement et de manière permanente» par ce département.

La responsable a, à ce propos, rappelé la mise en place d'une cellule de veille au niveau central pour assurer le suivi de la disponibilité des médicaments et de débattre de façon régulière des obstacles qui empêchent cette disponibilité.

M^{me} Benayed Cherif explique que cette cellule a procédé à un examen approfondi de la liste des médicaments déclarés en situation de rupture. «Il est apparu que c'est certaines marques particulières qui manquaient sur les rayons des pharmacies et non pas celles dont les molécules étaient proposées sous une autre désignation», a-t-elle dit, mettant en cause des médecins qui auraient tendance à prescrire des traitements étrangers au lieu et place de ceux produits localement. «Les médecins doivent promouvoir le produit national» a-t-elle souligné.

Aussi, pour mettre fin à cette situation et combler ces insuffisances, l'hôte de l'émission «l'invité de la rédaction» a fait savoir que le ministère a décidé de signer



certaines avenants. «Ce sont des programmes additionnels que la direction de la pharmacie accorde aux opérateurs après épuisement des quotas du programme délivré en début de l'année», a-t-elle fait savoir.

Néanmoins, la directrice de l'Agence a reconnu que même si que les programmes d'importation de médicaments considérés «essentiels» ont été signés dans les temps, qu'il n'en a pas été de même pour ceux produits localement, et ce, en raison de la vérification préalable des stocks encore existant et de l'examen des capacités de leur production.

Pour ce qui concerne la disponibilité des produits médicinaux prévue pour l'année 2019, elle annonce qu'un délai de deux mois a été accordé aux fabricants de produits pharmaceutiques pour faire part de leurs besoins.

Revenant sur le rôle de l'ANPP, la directrice a rappelé que cette nouvelle agence assure un accompagnement idéal au développement que connaît le domaine pharmaceutique en Algérie ces dernières années et prendra en charge les besoins liés à l'homologation et à l'enregistrement des médicaments. Elle a aussi comme tâche d'assurer un meilleur contrôle dans

le domaine de l'industrie pharmaceutique.

Il y a lieu de souligner que la production locale de médicaments qui représentait 25% en 2008 a atteint les 47% en 2017. Dans un marché passé de 1,9 milliard de dollars à 3,8 milliards, l'industrie pharmaceutique nationale durant cette même période où la part de la production locale a évolué de 473 millions de dollars à 1,8 milliards de dollars. En parallèle, et durant la même période 2008-2017, la consommation nationale de médicament a connu une croissance annuelle moyenne de près de 9,5 %.

Cette progression démontre, selon les experts, que l'industrie pharmaceutique a relevé des défis certains, et a pu développer graduellement un savoir-faire national avec un personnel technique qui maîtrise la production, le contrôle et le plein respect des standards internationaux de qualité. Reste que l'on a toujours besoin d'importation pour combler l'écart et surtout que les instruments de cette importation doivent être maîtrisés, pour éviter ce genre de pénuries récurrentes sur des produits stratégiques, car relevant de la santé publique.

Sarah A. Benali Cherif